



objet : projet de port sur la commune
de Préfailles

n/réf : LER/MPL/08.060/Na

Sous-Préfecture de Saint Nazaire
Bureau du Cabinet
et des Actions Interministérielles
Cellule urbanisme

44616 SAINT NAZAIRE CEDEX

Nantes, le 28 mars 2008

Dossier suivi par Hélène Jeanneret, LER/MPL

Monsieur le Sous-Préfet,

Après lecture du document que vous nous avez envoyé (novembre 2007 : réaménagement du port de la Pointe de Saint-Gildas, synthèse des études du projet d'aménagement), nous vous adressons quelques commentaires sur ce dossier :

- Ce travail s'inspire de l'étude de 2003 et donne les chiffres de 2002 pour les nouvelles immatriculations de bateaux supérieurs à 6 m. Une actualisation des chiffres serait nécessaire pour valider qu'il y a bien une tendance à la hausse et qu'il est vraiment indispensable de créer des places à flot.
- L'objectif du maître d'ouvrage est de passer de 260 places au mouillage (p. 6) à 600 places sur des pontons (p. 12). Dans ces conditions, était-il vraiment nécessaire d'étudier le scénario 3 qui propose 300 places sur des pontons ?
- Le diagnostic (p. 19 et suivantes) ne fait pas mention de la conchyliculture dans le secteur. Il manque par ailleurs une étude précise de la dynamique sédimentaire du secteur (actuelle/modifiée par le projet) ; elle permettrait d'évaluer les volumes à draguer, la périodicité des dragages et la gêne éventuelle pour les autres usages (pêche à pied, conchyliculture, baignade) : impact des travaux, des dragages d'entretien, des pratiques portuaires, pôle commercial et parkings accolés à un espace naturel remarquable,... Au chapitre "impacts économiques", il faudrait donc ajouter un chapitre "impacts écologiques" et préciser les effets des nouvelles infrastructures aussi bien sur les espaces naturels adjacents que sur les plages ou les zones conchylicoles proches.

Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Laboratoire côtier Environnement littoral
et Ressources aquacoles
Morbihan – Pays de Loire
(LER/MPL)

12, rue des Résistants
B.P. 86
56470 La Trinité-sur-Mer
France

téléphone 33 (0)2 97 30 19 19
télécopie 33 (0)2 97 30 19 00

et

Rue de l'Île d'Yeu
BP 21105
44311 Nantes cédex 3
France

téléphone 33 (0)2 40 37 41 51
télécopie 33 (0)2 40 37 42 41

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96

<http://www.ifremer.fr>

- Dans le calcul des charges d'exploitation prévisionnelles (p. 15), le dossier ne précise pas si les coûts afférents au dragage des sédiments portuaires sont inclus. Or, il s'agit le plus souvent d'un poste financier très important, et ce d'autant que la localisation du port dans l'estuaire de la Loire est susceptible d'engendrer une sédimentation conséquente ; le nombre de dossiers de dragages portuaires, en Loire-Atlantique ou ailleurs, doit permettre d'affiner ce coût avec précision.
- Le dossier précise (p. 41) que le groupe de travail n° 1 (environnement) prendra en compte les normes environnementales les plus récentes en matières de gestion des eaux noires, eaux grises, déchets, carénage,... Il faudrait détailler l'ensemble de ces mesures. A titre d'exemple, si la gestion des eaux usées est facilitée avec les navires neufs équipés de stockage à bord (p. 42), comment les équipements portuaires sont-ils dimensionnés pour accueillir des navires plus anciens qui ne stockent pas les eaux usées ?

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Luçay HAN CHING
Directeur du Centre de Nantes

Copies :
LER/MPL La Trinité s/Mer
DOP/LER